

C.M.D. TENNIS DE TABLE 2016-2017

Attention : Les dates mentionnées et les propositions de cette C.M.D. ne seront pas forcément suivies des faits !

Vous devez vous référer au seul calendrier des « mercredis de l'U.N.S.S. ».

Vigilance donc, lire :

- ♦ la C.M.R.,
- ♦ le calendrier des « mercredis de l'U.N.S.S. » de la Haute-Savoie,
- ♦ les plaquettes des différentes organisations.

Présents

Mesdames

DIANA Claire - Clg Prévert Gaillard
PONDERAND Nathalie - Clg Le Semnoz Seynod
SCHMITT Aline - Clg Rimbaud Saint Julien
VERNEY Sandra – Comité départemental Tennis de Table

Messieurs

BONNERY Yves - Clg Long Alby
MEYNET Pascal - Clg Le Clergeon Rumilly
SASSARY Fulbert – Clg Louis Armand Cruseilles
CORRE Gildas – Lycée Mont-Blanc Passy
LELEU Arnaud – LPO Charles Poncet Cluses

POLE COMPETITION

1/ BILAN COMPETITION

- La dynamisation de l'activité tennis de table
Consulter les résultats départementaux sur notre site départemental.
- Collège « par équipe d'établissement » et « critérium » :
L'activité est implantée dans 4 districts, soit 2 ID (Annecy et Chablais-Genevois). Depuis 2 ou 3 ans il existe une bonne dynamique de l'activité en collège. On note tout particulièrement une forte participation des benjamins garçons (elle se confirme !).
NB : il n'y a pas eu de rencontre en championnat « par équipe d'établissement » dans le département cette année encore.
- Lycée « par équipe d'établissement » et « critérium » :
Pas de rencontre une fois de plus !
Activité marginale.
Pratique de loisir seulement.
2 collègues de lycée présents se renseignent et souhaiteraient développer l'activité dans leur AS et se rencontrer en compétition (Cluses et Passy). Est-il possible de demander pas mail aux lycées du département si d'autres établissements sont intéressés ?

2/ PERSPECTIVES COMPETITION

- **Plan national de développement du sport scolaire 2012-2016**
La consigne est donnée de se référer au règlement fédéral (harmonisation) et à la fiche sport de l'activité (spécificité).
- **Classements**
Attention aux classés ! Consulter la C.M.R.
- **Calendrier 2013-2014**
 - ▶ Championnat collège « par équipe établissement » et « excellence »
La date et le lieu du championnat départemental seront déterminés en fonction des équipes concernées, si nécessaire.
 - ▶ Championnat lycée « par équipe établissement » et « excellence »
La date et le lieu du championnat départemental seront déterminés en fonction des équipes concernées, si nécessaire.
NB : le service départemental fera une enquête en temps voulu.
- **Rappel dates académiques**
 - ▶ Championnat collège « par équipe établissement » et « excellence »
16 avril 2014, Romans en Drôme.
 - ▶ Championnat lycée « par équipe établissement » et « excellence »
8 janvier 2014, Annonay en Ardèche.

Service Départemental Haute-Savoie
5 avenue de Montfleury – 74940 Annecy Le Vieux
Téléphone : 04 50 51 68 52 - Portable : 06 07 68 71 91
E-mail : sd074@unss.org / Internet : www.ac-grenoble.fr/unss74

POLE DEVELOPPEMENT

1/ BILAN

- La dynamisation de l'activité tennis de table
Les licenciés tennis de table des A.S. collège participent seulement aux rencontres district, interdistricts et départementales du pôle développement.
Consulter les résultats départementaux sur notre site départemental (dans « archives 2012-2013 »).
- « Critérium collège par équipe d'établissement »
Une rencontre très réussie. Merci aux collègues de Seynod.
- « Critérium lycée par équipe d'établissement »
Pas de rencontre.

2/ PERSPECTIVES DEVELOPPEMENT

- **Calendrier 2016-2017**
 - « Critérium collège par équipe établissement »
 - Interdistricts : avant les vacances de février
NB : pour participer au critérium départemental il faut passer par la phase district ou interdistricts.
 - **critérium départemental : 15 mars 2017** (si critérium académique le 22 mars 2017), **lieu à définir en fonction de l'organisateur du critérium académique**, mais nous souhaitons demander un recul de la date académique au 5 avril 2017, et ainsi le critérium départemental pourrait avoir lieu le 22 mars).
 - Début des rencontres à 10 h 00. Pour le critérium départemental prévoir 16 tables au minimum.

Rappels : formule à 2 ou 3 joueurs par équipe, avec 2 simples et 1 double. Cette formule est bien développée dans le département. Les joueurs participent à l'arbitrage.
Les joueurs classés 5, 6,7 en fédéral (début de classement) sont acceptés. Cela permet à des élèves qui commencent la compétition, issus d'une association sportive d'un établissement scolaire, de ne pas être "exclus" des critères. Le joueur le mieux classé joue en premier pendant tout le tournoi sans changement possible (s'il n'y a pas de classement, l'enseignant détermine le n°1 et celui-ci joue le 1^{er} simple toute la journée.). Pour plus de précisions sur le règlement il faut lire la C.M.R.
Important : en benjamins et en minimes garçons il y a 12 qualifiés. Concernant les filles c'est aussi le cas mais le quota n'est jamais atteint. En cas de défection prévenez rapidement le service départemental pour que celui-ci puisse repêcher d'autres équipes.

- **Rappel date académique**
Critérium collège « par équipe établissement »
22 mars 2017, en Haute-Savoie, Saint Julien ? Chablais ? (critérium académique en Haute Savoie organisé en 2014 par Seynod)

Critérium académique-rappel : conditions de participation 2012-2013 décidées lors du séminaire académique de rentrée,

- Les élèves ayant participé au championnat académique d'une activité (par équipe établissement ou excellence) ne pourront participer au critérium académique de cette même activité.
- C'est vrai aussi pour les classés et les élèves inscrits sur les listes nationales, pôle espoir ...
- Les jeunes officiels qui n'ont pas joué lors d'un championnat académique peuvent participer en tant que joueur au critérium académique (sous réserve des conditions citées ci-dessus).

POLE RESPONSABILISATION

1/ BILAN RESPONSABILISATION

Des jeunes officiels ont été validés lors du « critérium » départemental. La formation théorique a lieu en amont dans les A.S.

Merci à Sandra VERNEY (Comité départemental de Tennis de Table) qui a été présente lors du critérium départemental et qui a « officialisé » la validation des JO. Elle s'est rendue disponible auprès des élèves et des enseignants pour toutes les questions techniques, théoriques et pédagogiques.

2/ PERSPECTIVES RESPONSABILISATION

Pour valider un jeune officiel de niveau départemental lors du championnat départemental il faudra :

1. avoir passé la partie théorique dans son association sportive ou lors des rencontres départementales (les règles sont sur le site départemental - le TT en 8 règles. Répondre au questionnaire associé. Le demander au service départemental),
2. faire valider la pratique lors de la compétition départementale par un enseignant prévu à cet effet dans l'organisation de la journée. Voir fiche évaluation J.O. jointe,
3. lors du championnat départemental, il faut désigner un collègue responsable de la validation des jeunes officiels dans chaque catégorie.

DIVERS

Une tenue de sport est obligatoire.

Pour le critérium académique, il est demandé aux joueurs d'être en short et si possible que les équiéiers portent un t-shirt de même couleur.

Une formation de Tennis de Table, organisée par le service régional de l'UNSS et encadrée par Sandra VERNEY, a eu lieu le 9 novembre 2015 au collège de Seynod. Très bons retours : est-il possible de reconduire ce type d'action ?

Une équipe mixte peut participer à la compétition mais dans le tableau masculin et dans sa catégorie.

Représentante à la CMR

Madame Aline Schmitt, Clg Rimbaud Saint Julien-en-Genevois

TENNIS DE TABLE - JEUNE OFFICIEL

FEUILLE D'EVALUATION - PROPOSITION

ARBITRE

AVANT LA RENCONTRE : prépare la feuille de rencontres 1/2
vérifie la hauteur du filet 1
organise le tirage au sort 1/2

5 POINTS

PENDANT LA RENCONTRE : parle à haute et intelligible voix 1/2/3
ne se laisse pas distraire ni influencer 1/2/3
utilise un vocabulaire précis et adapté 1/2/3
connait et sait arbitrer le double 1/2/3

15 POINTS

APRES LA RENCONTRE : remplit correctement la feuille de rencontre 1/2
signe la feuille de rencontre 1
ramène la feuille et le matériel à la table de marque, annonce le score au juge arbitre, 1/2

5 POINTS

LEGENDE :

- 1 seul chiffre par déterminant : 1 = bien,
- 2 chiffres par déterminant : 1 = moyen, 2 = bien,
- 3 chiffres par déterminant : 1 = insuffisant, 2 = moyen, 3 = bien.

TOTAL : / 25

NOM - PRENOM	ETABLISSEMENT	SCORE / 25